

Langesse, le 13 octobre 2022

Le Maire

Nadège CORCELLE

Α

Mesdames & Messieurs Les Conseillers

Mesdames & Messieurs Les Conseillers.

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la salle polyvalente de Langesse, le :

IEUDI 20 OCTOBRE PROCHAIN A 19 H 00

A cette dernière, de nombreux points particulièrement importants seront abordés :

ORDRE DU JOUR:

Approbation du compte rendu de la séance du 9 juin 2022

- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 et règlement budgétaire et financier
- Mise en place des 1607 H pour l'agent administratif
- Communauté des Communes Giennoises
 - → Rapport d'activité 2021
 - → Rapport assainissement 2021
- Règlement du site cinéraire tarification des cases du colombarium, cavurnes et jardin du souvenir
- Médecine préventive : Avenant / fin à la convention actuelle et signer la nouvelle convention
- Projet renforcement du réseau électrique dans le bourg par le Département demande de subvention au CD45 pour l'enfouissement de l'éclairage public
- Etude diagnostic complémentaire pour la restauration de la toiture, des enduits ainsi que l'accès
 PMR de l'Eglise
 - ✓ Choix de l'architecte
 - ✓ Demande de subvention au CD45 et à la Sauvegarde de l'Art Français
- Questions diverses

le vous rappelle l'importance de votre présence aux séances de notre Conseil Municipal.

Veuillez croire, Mesdames & Messieurs Les Conseillers, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire, Nadège CORCELLE

PI: POUVOIR EN CAS D'INDISPONIBILITE